

La lettre de Xavier Paper

www.xavierpaper.com

Septembre 2021



Stocks ou immobilisations corporelles : le cas des outillages spécifiques à un projet

Les développements qui suivent ont pour objet de préciser, dans le cadre des dispositions du Plan comptable général (le « **PCG** ») et des normes IFRS, les critères généraux de distinction des stocks et des immobilisations corporelles et d'illustrer les principes correspondants à la lumière de la communication financière du groupe Valeo relative aux outillages, spécifiques à un projet.

Les dispositions du PCG relatives aux définitions des stocks et des immobilisations corporelles

- Stocks (art. 211-7) :

« **Un stock est un actif détenu pour être vendu dans le cours normal de l'activité**, ou en cours de production pour une telle vente, ou destiné à être consommé dans le processus de production ou de prestation de services, sous forme de matières premières ou de fournitures. » (Mise en gras par nos soins)

- Immobilisations corporelles (art. 211-6) :

« **Une immobilisation corporelle est un actif physique détenu, soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins de gestion interne et dont l'entité attend qu'il soit utilisé au-delà de l'exercice en cours.** » (Mise en gras par nos soins)

La principale distinction entre ces deux types d'actifs repose sur le fait que les stocks sont destinés à être vendus dans le cadre de l'activité normale de l'entreprise alors que les immobilisations corporelles sont destinées à être conservées durablement par l'entreprise pour les besoins de ses activités de production de biens ou de services.

Titres

- 1 Les dispositions du PCG relatives aux définitions des stocks et des immobilisations corporelles
- 2 Les dispositions des normes IFRS relatives aux stocks et aux immobilisations corporelles
- 3 La communication financière du groupe Valeo relative aux outillages, spécifiques à un projet

Les dispositions des normes IFRS relatives aux stocks et aux immobilisations corporelles

Les stocks et les immobilisations corporelles sont définis respectivement par la norme IAS 2 (Stocks) et la norme IAS 16 (Immobilisations corporelles) comme suit :

- Stocks (IAS 2)

Les stocks sont définis au paragraphe 6 de la norme IAS 2 comme suit :

« **Les stocks sont des actifs :**

- (a) détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité ;**
- (b) en cours de production pour une telle vente ; ou**
- (c) sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées dans le processus de production ou de prestation de services. »**

(Mise en gras par la norme IAS 2)

- Les immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont définies au paragraphe 6 de la norme IAS 16 comme suit :

« **Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :**

- (a) qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et**
- (b) dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période. »**

(Mise en gras par la norme IAS 16)

Les définitions des stocks et des immobilisations corporelles retenues par les normes IFRS reposent sur des formulations et sur une logique très proches de celles retenues par le PCG.

La communication financière du groupe Valeo relative aux outillages, spécifiques à un projet

Dans son document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 avril 2021 (Page 330 - Note 4.4 - Stocks), le groupe Valeo indique, dans ses comptes consolidés établis selon les normes IFRS, ce qui suit concernant les outillages, spécifiques à un projet :

« Les outillages de production, spécifiques à un projet, font l'objet d'une analyse économique de la relation contractuelle avec le constructeur afin de déterminer si le contrôle de l'outillage est transféré au constructeur. **Ils sont immobilisés dans l'état de la situation financière du Groupe (cf. Note 6.3 sur les immobilisations corporelles) lorsque ce contrôle revient à Valeo ou comptabilisés en stocks (jusqu'au transfert de contrôle) dans le cas contraire.** La perte éventuelle sur le contrat d'outillage (correspondant à l'écart entre la contribution du client et le prix de revient de l'outillage) est provisionnée dès qu'elle est connue. » (Mise en gras par nos soins)

Les définitions des stocks et des immobilisations corporelles retenues par les normes IFRS reposent sur des formulations et sur une logique très proches de celles retenues par le PCG.

Le groupe Valeo ajoute à la page 350 (Note 6.6 - Immobilisations corporelles) ce qui suit :

« En fonction de leur nature, les outillages spécifiques à un projet font l'objet d'une analyse de la relation contractuelle avec le constructeur afin de déterminer si le contrôle de l'outillage est transféré au constructeur. Ils sont immobilisés dans l'état de la situation financière du Groupe lorsque ce contrôle revient à Valeo ou comptabilisés en stocks (jusqu'au transfert de contrôle) dans le cas contraire.

Les éventuels financements reçus des clients sur les outillages immobilisés sont comptabilisés au passif de l'état de la situation financière et sont rapportés au compte de résultat en chiffre d'affaires au même rythme que les amortissements de ces biens.

Les outillages sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, soit quatre ans au maximum. » (Mise en gras par nos soins)

La communication financière du groupe Valeo relative aux outillages, spécifiques à un projet, repose sur le transfert, ou non, de leur contrôle au constructeur. Conformément aux dispositions de la norme IAS 2 et de la norme IAS 16, ces outillages :

- répondent à la définition des stocks, lorsque le groupe Valeo en transfère le contrôle au constructeur ; dans ce cas, ils sont destinés à être vendus à ce dernier ; et
- répondent à la définition des immobilisations corporelles, lorsque le groupe Valeo en conserve le contrôle ; dans ce cas, ils sont destinés à être utilisés durablement par le groupe Valeo.